

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Les comptes publics vous seront soumis selon l'usage et vous serez requis de voter les subsides qu'exige le service public.

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Vous serez invités à légiférer sur différents sujets en particulier sur le libelle, la corruption électorale, sur la qualification des jurés et les achats des rentes des Iles de la Madeleine.

Mon gouvernement a pris la détermination de se servir d'une partie du domaine public pour en faire un parc national pour la préservation de nos forêts et pêcheries. Un projet de loi à cet effet vous sera soumis.

Les travaux de la commission nommée pour réviser le code de procédure civile vous seront aussi soumis. Toutefois, il s'écoulera encore quelques mois avant que les travaux de cette commission soient complétés.

Je vous laisse maintenant à vos importants travaux et j'espère que vos délibérations seront marquées au coin de la sagesse et du plus pur patriotisme.

— Une délégation de la Chambre de Commerce de Québec a eu une entrevue avec l'honorable ministre de l'agriculture, au sujet de l'industrie betteravière. Le ministre de l'agriculture adressera une circulaire à tous les cercles agricoles de la division de Montarville leur demandant combien d'arpents de betterave les cultivateurs de la région seraient disposés à cultiver pour alimenter une fabrique située au centre du district. M. Lefebvre propriétaire de l'usine de Berthier, s'engage, si le gouvernement lui accordait une subvention semblable à celle accordée pour l'usine de Berthier, à installer une nouvelle usine dans cette magnifique région.

Nouvelles de Sainte-Anne de la Pocatière :—
Chauffage à la vapeur de l'église et la sacristie.—
Nouveau cimetière.—Aqueduc.— A la demande du Rév. M. G. Fraser, desservant de la paroisse, les paroissiens qui ne savent rien lui refuser, quand il s'agit de l'embellissement de l'église, ont généreusement consentis à ce qu'elle fût désormais chauffée à la vapeur. L'installation de deux fournaies et accessoires en est faite par la maison Ovide Picard & Fils, de Québec, pour le prix de \$1,860.00, payables en entier seulement lorsque ce mode de chauffage, qui doit être de 60 degrés, aura donné entière satisfaction. Le chauffage à la vapeur, en usage dans plusieurs églises, remplace avantageusement les poêles.

L'établissement du nouveau cimetière, fait à la demande de Monseigneur Poiré, est actuellement divisé en un grand nombre de lots de famille, d'après un plan tracé par M. l'arpenteur Sirois, laissant un espace aussi considérable pour fosses à part. Ce cimetière est à un demi-mille à peu près de l'église. Le travail d'exhumation des corps de l'ancien cimetière se fait actuellement, à la demande des personnes intéressées.

Ste-Anne est maintenant pourvue d'un aqueduc, d'une très grande force et fait sous le modèle de ceux qui alimentent aujourd'hui nos grandes villes. Ce sont MM. les directeurs du collège de Ste-Anne qui en sont les propriétaires.

Les directeurs de cette institution, toujours à la recherche de ce qui peut le mieux favoriser l'enseignement et procurer aux jeunes gens dont ils ont la direction, tout le confort possible, viennent de réaliser là une importante amélioration, et depuis longtemps désirée. Outre que cet aqueduc fournira abondamment l'eau au collège, ce sera aussi une grande protection contre le feu. Des essais pour obtenir un aqueduc ont déjà été faits, mais sans résultat satisfaisant.

Pour la construction de cet aqueduc, la corporation du collège de Ste-Anne s'est mise en communication avec des personnes qui s'y entendent en ces matières et qui, il y a quelques mois, ont exploré différents terrains pouvant faciliter cette grande entreprise. Les travaux faits actuellement donnent l'assurance que non-seulement le collège de Sainte-Anne et la ferme-modèle pourront se pourvoir d'eau, mais au printemps prochain elle sera fournie aux propriétaires des maisons du faubourg de Ste-Anne.

La distance du réservoir de cet aqueduc au collège est de deux milles. Les tuyaux sont en fonte et de 6 pouces de diamètre. Il y a aussi un embranchement de sept arpents de longueur, avec tuyaux également en fonte, de trois pouces de diamètre, qui fournit l'eau à toutes les maisons du village de la Station et va se terminer au grand réservoir du chemin de fer Intercolonial auquel l'eau est fournie pour le besoin des locomotives, et cela avec une quantité d'eau plus que suffisante.

